

RELATION
DU
VOYAGE FAIT A CANADA

POUR LA PRISE DE POSSESSION

DU FORT DE QUEBEC

PAR LES FRANÇOIS (1).

Comme, par les articles du traité de restitution (2), les Anglois estoient obligez de remettre ez mains des François tous les lieux par eux occupés en la Nouvelle-France, la Cadie et Canada, le sieur Emery, de Caen, appellé le général de Caen, partit de France le dix-huictiesme d'avril ensuivant pour aller prendre possession du fort de Quebec qu'ils occupoient. Et d'autant

(1) Extrait du *Mercuré François*.

(2) Ce traité avait été signé à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1632.